

Instauration d'un périmètre de droit de préemption urbain des fonds de commerces, des fonds artisanaux, des baux commerciaux et des cessions de terrains destinés à porter des commerces d'une superficie comprise entre 300 et 1 000 m2

RAPPORT DE PRESENTATION
Article R.214-1 du Code de l'Urbanisme

Annexe 4

LA NAPOULE : COMMERCANTS et ARTISANS			
BAR TABAC LA NAPOULE	Avenue du 23 Aout	Commerce	Brasserie
Le Néapolis			restaurant
ITSI - BAN	46 rue Jean Aulas	Commerce	Coiffeur
MA BEAUTE	46 Rue Jean Aulas		Institut de beauté
LA BOUTIQUE DU VILLAGE	2 rue Jean Aulas	Commerce	Senteurs et bien être
AGENCE DE LA NAPOULE	261 avenue du 23 Août	Agence	Agence immobilière
AUX PAINS GOURMANDS	8 Rue Jean Aulas	Commerce	Boulangerie pâtisserie
CECILIA FRUITS LEGUMES	254 Avenue du 23 Aout	Commerce	fruits et legumes
PHARMACIE DE LA NAPOULE	50 rue Jean Aulas	Commerce	Pharmacie

LEGENDE
restaurants-brasseries-snacks / CHR
coiffure-onglerie-instituts-tatouage piercing-bien être-parfumeries
autres commerces et services
banques-agences immobilières- agence voyage
commerces de bouche, alimentation
santé
Librairies-papeteries-presse-fleuristes
habillement